

Décision n° URBA 2024-02

**MISE EN PLACE D'UN BAIL DÉROGATOIRE POUR L'OCCUPATION DES LOCAUX
SIS 62 TER BOULEVARD JEAN JAURÈS - PAR LA SOCIÉTÉ SECOB PORQUET ET ASSOCIÉS**

**DÉCISION DE MONSIEUR LE MAIRE PRISE EN APPLICATION
DE SA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DE COMPÉTENCES**

Le Maire de la Ville de Caudry,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la délégation de compétences accordée par le Conseil Municipal au Maire,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 24 mai 2020 modifiée les 7 septembre et 16 novembre 2020 portant délégation d'attributions de compétences du Conseil Municipal au Maire et l'autorisant notamment « de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans »;

Considérant la demande de la société SECOB PORQUET ET ASSOCIÉS cherchant un local sur la commune de Caudry suite au péril constaté le 11 octobre 2024 et rendant inoccupable le bâtiment dans lequel la société exerçait son activité.

DÉCIDE :

Article 1 : La commune de Caudry donne bail à loyer à la société SECOB PORQUET ET ASSOCIÉS, une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis 62 Ter boulevard Jean Jaurès à CAUDRY.

Article 2 : Le montant mensuel du loyer est fixé à 250 € (deux cent cinquante euros) charges comprises (eau et électricité).

Article 3 : La location prendra effet le 17 octobre 2024 pour un délai de 3 mois.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Comptable publique sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'application de la présente décision.

Fait à CAUDRY, le 17 octobre 2024

Le Maire,
Conseiller Départemental,



Frédéric BRICOUT

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DECISION2024_02
Objet :	DECISION MISE EN PLACE D UN BAIL - 62 TER BD JEAN JAURES
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-10-17 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.3 - Locations
Identifiant unique :	059-215901398-20241017-DECISION2024_02-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20241017-DECISION2024_02-AI-1-1_0.xml	text/xml	888 o
Annexe (Décision) Nom original : DECISION URBA 2024_02 _ BAIL _ PORQUET.pdf Nom métier : 22_DN-059-215901398-20241017-DECISION2024_02-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	337.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 octobre 2024 à 08h51min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 octobre 2024 à 08h51min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 octobre 2024 à 08h51min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 octobre 2024 à 08h51min51s	Reçu par le MI le 2024-10-22